Commune d'Onnens

Eau potable du réseau communal form. 8.1

Information relative à la qualité de l'eau de notre réseau de distribution pour l'année

Conformément à l'art. 275d ODAI et l'aide à l'interprétation OFSP 1/03, les distributeurs d'eau potable sont soumis au devoir d'information sur la qualité de l'eau distribué.

Provenance :

Captage des Arrambles Nord	60%	débit min. 2,5 l/min.	max. 20 l/min.
Captage des Arrambles Ouest		débit min. 40 l/min.	max. 125 l/min.
Captage de la Mine à Georges		débit min. 30 l/min.	max. 60 l/min.
Alimentation ACRG	40%	débit 500 l/min.	

Alimentation : Réservoir d'Onnens n°1 capacité 500 m3

Traitement : Aucun traitement effectué en 2023

Qualité :

Rapport d'analyse chimique n° Viteos 23-0415.01

Dureté total (°F)	31.4	Limite	-
Sulfate (mg SO_4 par litre)	4.9	Limite	- 50
Nitrate (mg NO_4 par litre)	16.0	Limite	- 40

Conclusion:

Eau dure.
Conforme, du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires

Rapport d'analyse microbiologiques n° Viteos 23-0415.01

Germes aérobies (par ml.)	3	Limite	- 300
Escherichia Coli (par 100 ml.)	0	Limite	0
Entérocoques (par 100 ml.)	0	Limite	0

Conclusion:

L'eau distribuée ainsi que les eaux brutes sont conformes aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Contact : Tout complément d'information peut être obtenu auprès du :

Greffe municipal Tél. 024 436 16 69
Municipal responsable Colpa Mario Tél. 078 408 98 44